



**MUNICIPALITE
DE
DONNELOYE**

Rue des 3 Fontaines 18

1407 Donneloye

Tél. 024/433.19.50

E-mail : info@donneloye.ch

**AVIS A LA POPULATION
DE LA COMMUNE DE DONNELOYE**

Donneloye, le 28 août 2025

Exercice "Point de Rencontre d'Urgence" (PRU)

L'Organisation régionale de protection civile Jura-Nord vaudois organise un exercice d'activation du Point de rencontre d'Urgence qui aura lieu :

• vendredi 5 septembre 2025 de 11h00 à 12h00

Le poste du PRU de Donneloye se trouve au bureau communal, Rue des 3 Fontaines 18, 1407 Donneloye.

Un véhicule de la protection civile passera peu avant dans les villages de Donneloye, Gossens, Mézery et Prahins pour annoncer l'exercice. Vous êtes invité.e.s à vous rendre au poste du PRU pour vous familiariser avec cette mesure de sécurité.

Mme Isabelle Diserens, municipale, se tient à votre disposition au 079/582.31.73 pour toute question relative à cet exercice.

En cas de catastrophe ou de situation d'urgence, la population d'une zone menacée ou sinistrée doit pouvoir se rendre à un Point de Rencontre d'Urgence (PRU), lieu prédéterminé et proche d'elle, pour y trouver des informations et l'aide dont elle a besoin.

Pour rappel, un PRU sert à :

- **ACCUEIL:** à offrir un premier "refuge" pour la population, un lieu polyvalent permettant d'accueillir la population touchée en cas d'événement
- **INFORMATION:** à faciliter l'échange d'information entre les autorités et la population
- **COMMUNICATION:** à garantir à la population l'accès aux services d'urgence lorsque les moyens de télécommunication ordinaires ne fonctionnent plus
- **ASSISTANCE:** à fonctionner comme un point de distribution en cas de « besoins de première nécessité » tels que de l'eau potable, de l'alimentation, d'un hébergement d'urgence, etc.
- **EVACUATION:** à fournir un lieu de rassemblement en vue d'éloigner une population d'une zone fortement sinistrée.

La Municipalité

